

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

POUR SUIVRE



L'ÉLAN

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS



PHILIPPE MARINI
Président du SMDO

ÉDITORIAL

Sur le site de Villers-Saint-Paul, le centre de tri et le centre de valorisation énergétique ont maintenu leur activité à plein régime. Toutes les précautions ont été prises pour préserver nos agents et maintenir le service sans interruption. Le centre de tri a traité plus de 68 000 tonnes par an d'emballages et de papiers ! Capacité de tri maximum jamais atteinte depuis son ouverture en 2019 ! Notre centre de valorisation a quant à lui valorisé plus de 170 000 tonnes.

L'activité des quais de transfert n'a pas subi de modification, grâce à la grande réactivité des équipes, le service a été maintenu. J'en profite pour féliciter nos équipes sur le terrain, les agents de déchetteries, de quais de transfert, les exploitants, notre délégué de service public qui ont su réagir et s'adapter pour maintenir un service de qualité sans interruption.

2020 a aussi été l'occasion de mettre en pratique le télétravail

L'ensemble des équipes en charge des tâches administratives a pu se mettre en télétravail grâce à la grande réactivité de notre équipe informatique qui a très vite doté les agents d'ordinateurs portables. Un système de visioconférence a été proposé à tous les agents susceptibles de travailler à distance de manière à organiser des réunions, à continuer à communiquer ensemble et ainsi à maintenir le service de proximité de notre syndicat !

Après une année passée à faire preuve de grande réactivité dans tous les domaines, il est important de noter que le service a été maintenu dans des conditions optimales tenant compte des contraintes liées à la crise.



CETTE ANNÉE 2020 EST UNE ANNÉE ATYPIQUE ! À PLUSIEURS TITRES ! CE QU'IL FAUT RETENIR : ADAPTABILITÉ, RÉACTIVITÉ, MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ...

2020, une année de renouvellement et de lancement de projets majeurs pour le syndicat

En parallèle, dès septembre, les élections municipales passées, les instances ont été renouvelées dans des conditions particulières puisqu'il s'agissait de réunir plus de 110 élus plusieurs fois de suite, dans un délai relativement court en prenant en compte toutes les contraintes liées aux conditions sanitaires. Nouveau challenge tenu ! Sans contretemps, les nouvelles équipes ont été organisées au sein du Comité syndical et du Bureau, l'élection du Président et la constitution des commissions ont été organisées sans difficulté apparente. Pour pallier le manque de possibilité d'organiser des rencontres, des réunions en visioconférence se sont organisées, permettant de présenter les différentes installations et le fonctionnement du syndicat.

Tout le travail relatif au renouvellement de la Délégation de Service Public de notre unité de valorisation énergétique, usine jouant un rôle fondamental dans notre syndicat, s'est organisé entre nos équipes et les différents bureaux d'études, les commissions et notre Bureau. En décembre 2020, nous avons voté à l'unanimité la décision du renouvellement de cette Délégation de Service Public.

Malgré sa dimension quasi départementale, l'ensemble de ses installations d'un niveau de technologie élevé, son réseau de déchetteries qui demande une grande adaptabilité, ses enjeux sociaux, économiques et environnementaux, notre grand syndicat a maintenu le cap sans difficulté en faisant preuve de dynamisme et de réactivité ! Continuons à préparer l'avenir !

2020, une crise sanitaire sans précédent a bouleversé le traitement des déchets

Dès le mois de mars, nous avons dû faire face à la crise sanitaire. En première ligne sur le terrain, ce sont nos agents de déchetteries qui ont dû s'adapter. Dès le mois de mars, période la plus active habituellement en déchetteries, le service a été maintenu en tenant compte des consignes gouvernementales : mise en application des gestes barrières, lecture de cartes d'accès sans contact, adaptation des affichages spécifiques, mise à jour de l'information au quotidien... Pendant l'été, un système de prise de rendez-vous a été mis en place, mais, dès septembre, l'activité a repris sans contrainte en conservant les jours et les horaires d'ouverture classiques. Cela a même été l'occasion de réfléchir à ouvrir nos déchetteries aux professionnels un jour de plus, le vendredi.



142 561 t
COLLECTÉES EN DÉCHETTERIES

ANALYSE

« L'année 2020 : une foisonnante transition »



Nicolas Aveline, nouveau Directeur Général des Services du SMDO, revient sur trois moments qui ont marqué l'année. L'occasion de nous livrer son constat : malgré la crise, le SMDO a connu une activité intense. Il a mobilisé les nouveaux élus, a travaillé aux projets déterminants pour l'avenir, a communiqué sans relâche avec ses adhérents.



CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

DÉCEMBRE

Avec l'arrivée à échéance de la Délégation de Service Public du Centre de Valorisation Énergétique de Villers-Saint-Paul, le SMDO a dû s'atteler à préparer la suite. Dresser un état des lieux, envisager différentes possibilités de développement, établir un cahier des charges... Comment avez-vous travaillé à ce projet de longue haleine ?

N. A. : Pour faire le lien avec ce que nous venons d'évoquer, la notion d'anticipation est incontournable pour le SMDO. Le renouvellement de la DSP en est un excellent exemple, puisqu'il nous fallait prévoir l'organisation pour les 20 prochaines années du traitement des OMr, des encombrants et des refus de tri dans les meilleures conditions techniques et aux coûts les plus maîtrisés possible. Nous avons notamment bien à l'esprit la trajectoire de la TGAP, son augmentation sur 2021-2025 pour la valorisation énergétique et sa très forte hausse sur les activités d'enfouissement. Afin de travailler aux meilleures solutions, le SMDO est accompagné de SAGE Engineering, Finance Consult et du cabinet Parme Avocats. Il s'agissait de réfléchir à la manière dont le SMDO pouvait, à l'occasion du renouvellement de la DSP, à la fois limiter le tonnage destiné à l'enfouissement pour le diriger vers la valorisation énergétique, et devenir auto-suffisant, c'est-à-dire ne plus avoir à exporter une partie du traitement de ses déchets. Des études de faisabilité ont permis d'étudier tout cela dans le détail, Gilles Choquer nous a accompagné en tant que personnalité qualifiée après son départ à la retraite. Cela a été précieux, puisque toute son expertise a été ainsi conservée. Nous avons construit l'architecture de la consultation. En décembre, le Comité syndical a validé la trajectoire du cahier des charges et, en janvier, nous avons lancé officiellement la procédure de renouvellement du contrat de DSP.

SEPTEMBRE

Cette année, le SMDO a connu un large renouvellement de ses 114 élus. Ces nombreuses arrivées ont nécessité un temps d'accueil et d'intégration, comment le SMDO a-t-il organisé cela en ces temps de distanciels ?

N. A. : Le mot qui me vient pour décrire 2020 est celui de transition. Pour la direction, avec le départ à la retraite de Gilles Choquer, dont j'ai l'honneur d'avoir pris la relève, et pour l'équipe des élus, dont une partie a passé le flambeau aux nouveaux venus suite aux élections municipales. Fin septembre, nous avons donc accueilli la nouvelle équipe, qui a élu son président, Philippe Marini, et nous avons également installé un nouveau bureau. Le SMDO a bien sûr l'habitude du renouvellement de ses délégués mais, cette année, nous n'avons pas pu les convier à venir visiter nos installations. Nous prenons normalement le temps de le faire, un préalable utile pour entrer dans notre fonctionnement et en comprendre les tenants et les aboutissants. Mais nous avons trouvé des solutions et organisé des webinaires afin de présenter aux arrivants le SMDO et leur permettre la meilleure acculturation possible. C'est indispensable, parce qu'il faut qu'ils se sentent vite à l'aise avec les grandes données du syndicat – qui peuvent avoir un aspect très impressionnant étant donné les volumes traités et les budgets mobilisés – et qu'ils s'approprient rapidement la mécanique. Qu'ils aient conscience que nos installations sont là pour répondre aux besoins de traitement du département, qu'elles répondent à la réglementation, aux normes en vigueur, et qu'il est essentiel pour nous d'anticiper pour qu'elles soient à la hauteur des défis à venir. Et, malgré le contexte « en distanciels », les nouveaux élus se sont rapidement et efficacement emparés des grands sujets du SMDO.

MARS

Avec l'annonce du confinement vient la fermeture des déchetteries puis, progressivement, leur réouverture, la prise de rendez-vous obligatoire, etc. Comment le SMDO a-t-il organisé l'information de ses usagers face à ces bouleversements successifs ?

Nicolas Aveline : Outre l'organisation très réactive qui a été la nôtre afin de maintenir le service, et les liens immédiats mis en place avec les collectivités et les collecteurs, il a en effet fallu être au rendez-vous des demandes des usagers. Ainsi, nous avons tout fait pour répondre aux très nombreuses questions posées par les habitants : numéro Vert, mails, réseaux sociaux. La mise en place de rendez-vous obligatoires pour accéder aux déchetteries, instaurée assez rapidement, a mobilisé plusieurs personnes qui ont géré les appels et a bien sûr nécessité une communication spécifique, destinée à expliquer la marche à suivre. Pour les personnes moins à l'aise avec Internet, nous avons même organisé des prises de rendez-vous téléphoniques afin de les accompagner dans la démarche. Par ailleurs, très vite, le SMDO a diffusé toutes les informations indispensables sur l'importance des gestes barrières : affichage, bandeaux Internet, signature de nos mails. Sans oublier la campagne spécifique mise en place pour rappeler que les masques anti-covid étaient destinés à la poubelle d'ordures ménagères et en aucun cas au bac de tri. Le SMDO dispose d'un fichier de plus de 50 000 contacts ce qui nous a permis d'être très proactifs dans notre communication auprès des habitants, de les informer directement grâce à des envois de mailings et de textos.



L'ACCUEIL EN DÉCHETTERIE



LE QUAI DE TRANSFERT FERROVIAIRE D'ESTRÉES-SAINT-DENIS

2021 S'OUVRE DONC AVEC DE NOMBREUX DOSSIERS DONT LES ENJEUX SONT IMPORTANTS, QUI VONT ÊTRE DISCUTÉS ET DÉCLINÉS SUR LE TERRAIN.

Vision d'ensemble

Un réseau de 49 déchetteries dont 11 sont gérées par les Communautés de Communes (Communauté de Communes du Plateau Picard, Communauté de Communes du Pays Clermontois et l'Agglomération du Beauvaisis). Depuis septembre 2017, 38 déchetteries sont gérées par les services du SMDO.



↑ CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



← DÉCHETTERIE DE BRETEUIL



↑ CENTRE DE TRI

SEINE-MARITIME

EURE

VAL D'OISE

SOMME

AINSE

SEINE-ET-MARNE



18
INTERCOMMUNALITÉS

764 221
HABITANTS

445 923 t
DÉCHETS MÉNAGERS

583,50 kg
PAR HABITANT

→ DÉCHETTERIE DE VERBERIE



NOS INSTALLATIONS

- 1 centre de tri modernisé pour tous les emballages et tous les papiers
- 1 centre de valorisation énergétique
- Transport ferroviaire des déchets
- 1 centre logistique (Verberie)
- 1 base logistique (Villers-Saint-Sépulcre)
- 5 quai de transfert route/rail
- 1 quai de transfert route/rail (en projet)
- 2 quai de transfert routiers
- 38 déchetteries SMDO
- 1 déchetterie en projet
- 11 autres déchetteries et 8 points verts gérés par la CAB, la CCPP et la CCPC
- 9 recycleries

Tendance globale 2020

par rapport à 2019

GESTION DES DÉCHETS



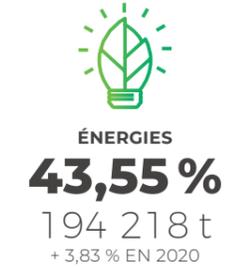
DES COÛTS MAÎTRISÉS



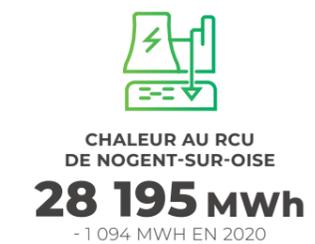
PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES OU VALORISATION DES DÉCHETS

LES OBJECTIFS DU SYNDICAT :

- réduire les déchets,
- favoriser la valorisation,
- limiter l'enfouissement



DONT 170 255 t
VALORISÉES AU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU SMDO



ENFOUISSEMENT

11,87 %

L'enfouissement des déchets continue de décroître, avec une baisse significative en 2020, conformément aux objectifs poursuivis par le SMDO.



Votre équipe

PÔLE FONCTIONNEL

Service ressources humaines :

- Recrutement et formation
- Gestion des paies et carrières
- Hygiène et prévention

Service juridique :

- Marchés publics, contrats divers
- Gestion des commissions

Service informatique et téléphonie :

- Sécurisation du système informatique et de la transmission des données entre les sites distants
- Maintenance du matériel et formation des agents aux outils mis à disposition

PÔLE OPÉRATIONNEL

L'exploitation des déchetteries

Tout ce qui concerne l'accès aux déchetteries et la gestion du « haut de quai » de 38 des déchetteries est du ressort de ce service. Il regroupe au total 74 agents d'exploitation des déchetteries et 11 agents d'exploitation des quais de transfert.

Le transport des bennes de déchetteries

Ce service procède à l'enlèvement quotidien des bennes sur 48 déchetteries du territoire. Un coordonnateur transport manage l'équipe de 36 conducteurs.

Marché facturation

Ce service a pour vocation la gestion et le suivi des marchés du pôle opérationnel.

Le service maintenance curative et entretien des espaces verts

Le service est chargé de la maintenance curative des installations (déchettes, quais de transfert, etc.) et de l'entretien des espaces verts sur l'ensemble des sites du Syndicat.

Direction des Finances & Comptabilité

Le service élabore le budget et gère son exécution.

Il gère ainsi l'ensemble des dépenses et des recettes ainsi que la trésorerie et les emprunts.

Une comptabilité analytique des dépenses et des recettes par pôle d'activité a été mise en place afin de déterminer et fixer les tarifs pratiqués par le Syndicat par nature d'activités et en restituer le coût réel.

Le service est composé de six personnes.

Cette année près de 6 700 mandats et près de 3 400 titres de recettes ont été émis.

Direction Communication, Prévention et Économie circulaire

Ce service gère la création et la parution de l'ensemble des publications et campagnes de communication organisées par le Syndicat.

Il intervient auprès des habitants du territoire avec la mise en place de visites des installations et d'animations sur le terrain pour les sensibiliser au tri et à la prévention des déchets.

Ce service s'emploie aussi à développer des solutions en faveur de l'économie circulaire, en collaboration avec les communautés adhérentes.

Direction Transfert et Transport des déchets

Un coordinateur manage une équipe de 10 personnes qui assurent quotidiennement l'accueil des prestataires de collecte ou les régies des collectivités adhérentes et organisent le chargement/déchargement des caissons ferroviaires qui constituent la rame.

Direction Construction Maintenance Environnement

Ce service est en charge de :

- La construction des déchetteries et des quais de transfert ;
- La maintenance des installations et l'entretien des espaces verts (déchettes, quais de transfert, siège et centre logistique) ;
- La maintenance des bennes ;
- Le suivi des contrôles réglementaires, notamment ceux liés à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Direction Centre de tri, Centre de Valorisation Énergétique, réseau de chaleur

Ce service pilote et suit l'exécution du contrat relatif au centre de tri, du contrat de Délégation de Service Publique du Centre de Valorisation Énergétique et de la plateforme ferroviaire ainsi que les conventions concernant les réseaux de chaleur. Il est également en charge de suivre la qualité des déchets ménagers collectés via des caractérisations.



Vos élus



Philippe Marini
Président
Agglomération de la
Région de Compiègne

LES MEMBRES DU BUREAU

Vice-présidents du SMDO



Alexandre OUIZILLE
1^{er} Vice-président
Communauté
d'Agglomération Creil
Sud-Oise



Olivier DE BEULE
Communauté
de Communes
du Plateau Picard



Jean-Jacques DUMORTIER
Communauté de
Communes Thelloise



Arielle FRANÇOIS
Agglomération de la
Région de Compiègne



Daniel GAGE
Communauté de
Communes du Pays
de Valois



Jean-François CROISILLE
La Vallée Dorée :
Communauté
de Communes
du Liancourtois



François DESHAYES
Communauté de
Communes de l'Aire
Cantilienne



Jean-Michel DUDA
Communauté de
Communes du Pays
de Bray



Bernard HELLAL
Agglomération de la
Région de Compiègne



Laurent LEFÈVRE
Communauté
d'Agglomération
du Beauvaisis



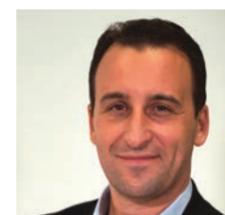
Béatrice LEJEUNE
Communauté
d'Agglomération
du Beauvaisis



René MAHET
Communauté de
Communes du Pays
des Sources



Jacky MELIQUE
Communauté de
Communes Senlis Sud
Oise



Abdelafid MOKHTARI
Communauté de
Communes des Sablons



Emmanuel PERRIN
Communauté
d'Agglomération Creil
Sud Oise



Jean PUPIN
Communauté de
Communes de l'Oise
Picarde



Sophie MERCIER
Communauté de
Communes de la Plaine
d'Estrées



Franck MINE
Communauté
de Communes
du Clermontois



Corry NEAU
Communauté de
Communes de l'Aire
Cantilienne



Bruno POMMIER
Communauté de
Communes du Pays
Noyonnais



Jean-Michel ROBERT
Communauté
d'Agglomération Creil
Sud Oise



Sylvie VALENTE LE HIR
Communauté de
Communes des Lisières
de l'Oise



Pascal WAWRIN
Communauté de
Communes Thelloise

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Commission d'appel d'offres :

Président : M. OUIZILLE

Commission de délégation de service public :

Présidente : Mme FRANÇOIS

Commission consultative des services publics locaux :

Président : M. LEFÈVRE

Commission de contrôle des comptes :

Présidente : Mme NEAU

Commission CHSCT et Comité Technique :

Président : M. POMMIER

COMMISSIONS FACULTATIVES

Commission Interface Collecte / Traitement + Oise les Vallées :

Président : M. HELLAL

Commission suivi du centre de valorisation énergétique et du réseau de chaleur :

Président : M. MAHET

Commission communication :

Présidente : Mme MERCIER

Commission déchetteries et encombrants – Éco-organismes des déchetteries :

Président : M. GAGE

Commission écopôle de Villers-Saint-Sépulcre :

Présidente : Mme LEJEUNE

Commission entente (Valor'Aisne, SMITOM 77, Sigidurs-Syctom de Paris, SMEDAR) :

Président : M. MELIQUE

Commission des finances :

Présidente : Mme NEAU

Commission MAPA :

Président : M. DUMORTIER

Commission prévention et économie circulaire :

Président : M. MINE

Commission transport et quais de transfert :

Président : M. ROBERT

Commission travaux :

Président : M. PUPIN

Commission tri et collecte sélective – Éco-organisme CITEO :

Président : M. DE BEULE

Commission valorisation organique et biodéchets :

Président : M. CROISILLE

TRAVERSER 2020

I
nédite.
mprévisible.

**L'année 2020 marquera
longtemps les esprits.**

Elle n'a pas manqué, également, d'imprimer ses à-coups sur l'ensemble de la sphère économique. Acteur majeur du territoire, le SMDO a bien sûr été impacté par cette situation exceptionnelle. Son organisation, à la fois solide et agile, tout comme ses liens de proximité avec l'ensemble de ses parties prenantes, lui ont permis d'assurer pleinement sa mission d'intérêt général et de faire face aux bouleversements des flux. Et, au-delà, d'accueillir les nouveaux élus et de maintenir le cap sur les projets de fond stratégiques, indispensables pour élaborer la suite.

UNE ACTIVITÉ
MAINTENUE À
100 %
UN BEAU DÉFI
REMPORTÉ
PAR LE SMDO

UNE ORGANISATION ROBUSTE ET AGILE FACE À LA CRISE

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, avec de nombreuses mesures restrictives, dont deux confinements, le SMDO a su adapter son fonctionnement avec agilité tout au long de l'année 2020. Avec un objectif : assurer le service en garantissant la sécurité de ses équipes.

Assurer la continuité en lien avec les collectivités

Dès le début de la crise, le service de l'exploitation s'est mis en lien avec les collectivités adhérentes ainsi qu'avec les collecteurs afin de prendre connaissance de leurs plans de continuité pour assurer le transfert et la collecte, et permettre très rapidement aux habitants de bénéficier du service des déchetteries. Fort de ces données, le Syndicat a mis à jour régulièrement son propre plan de continuité des activités afin de permettre la collecte des déchets ménagers, leur transport et leur traitement. Le SMDO s'est également conformé aux directives des autorités gouvernementales et sanitaires, notamment l'Agence Régionale de Santé. Le ramassage et l'élimination des ordures ménagères ont ainsi été identifiés comme prioritaires. Mais la collecte des autres flux, comme la collecte sélective, celle des objets encombrants et les déchetteries a aussi été assurée.



SALLE DE COMMANDES DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En cours de réflexion et de structuration depuis un an, la présence du SMDO sur les réseaux sociaux a connu un essor impressionnant en 2020. Ces derniers offrent en effet une grande réactivité pour communiquer les informations en temps réel et la possibilité de répondre en direct aux questions des usagers. Le Syndicat est actif sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

Une personne a été mobilisée quotidiennement sur cette mission. De nouveaux modes de communication désormais entrés dans les habitudes du syndicat, et qui intègrent la boîte à outils des équipes.



Nous retrouver sur les réseaux sociaux :
 Facebook : SMDO
 Instagram : smdoise
 LinkedIn : SMDO

Mobiliser les équipes en assurant leur sécurité

Le télétravail obligatoire a représenté un défi pour la cohésion d'équipe et le maintien de la connaissance de l'activité au sein des équipes du SMDO, avec, en outre, certains salariés en ASA (autorisation spéciale d'absence) pour garde d'enfants. Mais rapidement, les équipes ont su réagir et surmonter les difficultés. Elles ont pu travailler, traiter les tonnes livrées, assurer les prestations, et suivre les dossiers en cours. En un mot : assurer la continuité du service.

Le Syndicat a également renforcé la sécurité de ses salariés en distribuant masques et gel hydroalcoolique aux équipes œuvrant en présentiel. Grâce à l'engagement et aux efforts de chacun pour le respect d'une hygiène de vie globale, la propagation du virus a été limitée, avec très peu de cas au sein de la structure en 2020. Toute la chaîne a tenu bon : agents de quai, agents des déchetteries, agents des centres de tri et de valorisation énergétique, service communication pour diffuser l'information en temps réel, en continu, en maintenant une permanence 24/24H et 7/7J sur les réseaux sociaux et le site Internet, service informatique très sollicité pour le passage au télétravail, mais aussi fonctions supports, permettant un maintien de l'activité à 100 %.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À **100 %**

Informers les adhérents et les habitants

Afin d'assurer la continuité de l'information des adhérents, que ce soit les élus ou les techniciens, une diffusion de l'information quotidienne a très rapidement été mise en place. Les équipes du SMDO ont déployé avec une grande réactivité l'utilisation des réseaux sociaux et de l'envoi de mails et de messages téléphoniques pour travailler en proximité avec chacun et partager les informations avec le plus grand nombre. Plus de 50 000 habitants — qui avaient transmis au préalable leurs coordonnées au Syndicat — ont ainsi pu être informés en temps réel par le SMDO.

50 000 habitants
 INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

UNE PERMANENCE
7 jours sur 7,
 24 HEURES SUR 24

À chaque fois que nécessaire, parfois plusieurs fois par semaine, les collectivités, les membres du bureau et les techniciens ont été informés de l'évolution du fonctionnement des quais de transferts et de l'organisation des ouvertures des déchetteries. Celles-ci, fermées au tout début du premier confinement, ont rapidement pu rouvrir, avec un système de rendez-vous pour les usagers afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur site. Dès septembre, le SMDO a mis fin à ce processus pour faciliter les modalités d'accès aux particuliers et aux entreprises.

📍
 L'ÉQUIPE A SU RÉAGIR ET NOUS AVONS RÉUSSI À SURMONTER LA CRISE ET À TRAVAILLER. UN SUCCÈS SUR 2020 : TOUS LES DOSSIERS ONT ÉTÉ MENÉS À BIEN.
NICOLAS AVELINE



CENTRE DE TRI

DES CONSÉQUENCES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES



BALLES DE MATIÈRE CONSTITUÉES AU CENTRE DE TRI

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact important sur la gestion des déchets. Le SMDO a dû réagir et s'adapter pour traverser une période houleuse.

Des conséquences sur les flux, le traitement et les débouchés

En impactant fortement le quotidien et le comportement des Français, la crise sanitaire et ses conséquences, ont entraîné des modifications non négligeables dans leurs habitudes. Ainsi, la production d'ordures ménagères résiduelles, à la baisse depuis plusieurs années, a stagné en 2020. Des déchets verts ont été retrouvés dans les poubelles d'ordures ménagères, une des conséquences des perturbations des collectes de déchets verts en porte-à-porte. Autre tendance constatée, au niveau national, mais aussi sur le territoire du SMDO : la collecte de verre a augmenté de 6,75 % sur l'année 2020. De la même manière, une forte augmentation de la collecte des encombrants en porte-à-porte et des déchets verts a été constatée : les Français semblent avoir consacré davantage de temps à l'aménagement de leur domicile, au tri, au bricolage et au jardinage.

Du côté des déchetteries, avec l'aménagement des accès sous condition obligatoire d'une prise de rendez-vous préalable, une baisse de fréquentation de 25 % en nombre de visites a été constatée (soit près de 925 000 visites, contre 1,2 million en 2019). Ce qui correspond à un tonnage de 14 % de moins qu'en 2019. Une baisse de tonnage qui touche tout particulièrement les déchets verts apportés en déchetterie, - 27 % par rapport à 2019.

Enfin, alors que l'activité reprend généralement en mars, comblée par l'arrivée du personnel vacataire, en 2020, la crise sanitaire a reporté cet accroissement. La masse salariale a donc été contenue sur cette période.

Des conséquences sur les recettes

Ce contexte de pandémie mondiale a eu un impact sur le Syndicat et ses activités. Alors que les habitants suivaient bien les consignes de tri élargies à tous les emballages et les papiers, confirmant certains changements de comportement des ménages, la baisse du cours de la vente de matières premières a très nettement impacté les recettes.

La crise sanitaire a amplifié la chute du prix de revente des matériaux et contraint le SMDO à vendre à des prix très réduits les matières issues des déchetteries et surtout du centre de tri des emballages et des papiers. Ainsi, avec la fermeture des frontières, le rachat de magazines et de papier a chuté en volume global demandé, entraînant une baisse du prix d'achat. Pour les papiers, le prix de reprise est passé de 110 euros à 50 euros la tonne au 1^{er} avril 2020, pour le verre, le prix d'achat a été divisé par deux. Avec la menace, pour certains matériaux, de ne pas pouvoir être écoulés, tant il était difficile de trouver des acheteurs ou de les acheminer auprès de certains fournisseurs. À ce contexte défavorable, sont venues s'ajouter de fortes contraintes de stockage pour ne pas perdre la matière à recycler.



LE QUAI DE TRANSFERT ROUTE-RAIL DE COMPIÈGNE

Le SMDO a pu renégocier le contrat sur la reprise des papiers, en lien direct avec Norske Skog Golbey. Cette démarche a permis d'avoir un prix de reprise garanti à 50 euros la tonne, là où le cours était plutôt aux alentours de 30 euros. Le SMDO a ainsi pu garantir le soutien de la filière CITEO, et assurer la traçabilité des matières.

ANTICIPATION DE L'AUGMENTATION DE LA TGAP SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Autre élément financier suivi de près par le syndicat dès 2020 : la hausse de la TGAP, Taxe générale sur les activités polluantes, s'appliquant au traitement des déchets va se répercuter directement sur les coûts — tant au niveau de la valorisation énergétique que de l'enfouissement. En 2020, la taxe était de 18 euros HT la tonne sur l'enfouissement, et de 3 euros HT la tonne pour la valorisation énergétique. En 2021, elle va passer à 30 euros HT la tonne pour l'enfouissement et 8 euros HT pour la valorisation énergétique. Selon la typologie de déchets, si rien n'était fait, le SMDO prévoyait une augmentation des coûts de 14 millions d'euros en 2025, soit 18 euros HT par habitant. Pour éviter une telle situation, le Syndicat s'est engagé dès la fin de l'année 2020 sur l'augmentation des capacités du centre de valorisation afin de réduire encore l'enfouissement des déchets.

UNE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT

L'année 2020 a été marquée par l'installation d'une nouvelle gouvernance du SMDO. L'occasion de repréciser les enjeux et missions du Syndicat portés par une organisation repensée en transversalité pour une meilleure efficacité de ses services.

Accueillir les nouveaux élus

Arrivés en septembre 2020, les nouveaux élus se sont installés dans un contexte sanitaire compliqué. Notamment pour la prise en main des dossiers, la connaissance des installations et la rencontre avec les équipes. Tout le processus habituel a dû être réinventé.

Le service de la communication a mis en place un lien fort avec ces nouveaux interlocuteurs, qui représentent 60 % des élus. Le « Guide de l'élu » mis à disposition sur l'extranet du syndicat a permis de donner l'information à l'ensemble des nouveaux élus. Des webinaires et des visioconférences ont ainsi été organisés. Un objectif : leur donner les moyens de se saisir pleinement de leur rôle au sein des instances du SMDO.

Les élus se sont très vite adaptés. Les 27 membres du bureau disposent d'une tablette dédiée, et les autres délégués titulaires ou suppléants reçoivent une tablette à l'entrée de chaque comité syndical avec la totalité des documents nécessaires téléchargés. Un extranet permet de communiquer de manière permanente avec l'ensemble des élus, en limitant l'impression et les coûts d'expédition des documents. Les comités syndicaux se sont tenus en présentiel, dans des salles suffisamment grandes pour pouvoir réunir les 110 élus, toujours dans le respect de la distanciation sociale. Les équipes du SMDO ont mis en place des protocoles stricts pour protéger l'ensemble des personnes présentes, la visioconférence n'étant pas autorisée par les textes pour les syndicats mixtes.

Même si, aujourd'hui, le besoin de présentiel et d'échanges se fait fortement sentir, le SMDO a su se doter des moyens permettant de communiquer de manière générale en visioconférence, avec les équipes, les partenaires et les élus. Désormais largement maîtrisés par les équipes, ces nouveaux outils et ces nouvelles modalités sont intégrés pour permettre davantage d'agilité quand cela est nécessaire.



L'OBJECTIF QUE CHACUN PUISSE CONTRIBUER, EN FONCTION DE SES COMPÉTENCES, AUX NOUVEAUX MARCHÉS.

NICOLAS AVELINE

Favoriser la transversalité

Depuis fin 2020, l'organisation interne du SMDO a été modifiée, afin d'optimiser le fonctionnement du syndicat, en favorisant le traitement transversal des dossiers. « L'objectif premier, c'est de faire fonctionner l'équipe SMDO, au niveau du siège et des responsables d'exploitation, en mode projet, explique Nicolas Aveline, directeur général des services. L'idée principale est de moins travailler en silo ou en vase clos. Les responsables des projets pourront ainsi chercher les ressources présentes dans le syndicat, quel que soit le service, ou à l'extérieur, pour mener à bien les missions confiées. Avec la volonté de permettre une meilleure réactivité et une bonne cohésion dans les actions.

La conception de cette nouvelle organisation repose sur une concertation des équipes de plusieurs semaines, afin d'échanger avec tous les services et de trouver le meilleur équilibre pour chacun. La mise en place de cette nouvelle organisation s'est déroulée au cours du premier trimestre 2021, avec un redéploiement physique des personnes entre les deux pôles de Lacroix-St-Ouen et de Verberie. Une organisation qui permettra au Syndicat d'être toujours plus efficace et réactif face aux nombreux projets qui l'attendent. »



INTERVIEW

ABDELAFID MOKHTARI,
1^{er} adjoint de la commune de Méru,
Conseiller communautaire délégué
aux déchets de la Communauté
de Communes des Sablons, délégué
titulaire, membre du bureau du SMDO.

Nous avons bénéficié d'un très bon accueil : les techniciens et les équipes administratives sont toujours disponibles quand nous avons besoin de renseignements. Beaucoup de webinaires ont été proposés, des documents sont partagés sur une plateforme en ligne. Récemment, j'ai eu la chance de pouvoir participer à la visite d'un quai de transfert qui fait de la collecte automatisée et de suivre la collecte sur un après-midi. Les explications nous permettent de voir si un tel dispositif pourrait être intéressant pour notre collectivité. Grâce au SMDO, on prend connaissance du fonctionnement sur les autres territoires, on partage les bonnes idées et les bonnes pratiques, on capitalise sur l'expérience de chacun.

J'aborde tout juste mon mandat, je n'ai pas encore tout le recul sur toutes les problématiques. Mais on se sent écoutés, on est interrogés sur le fonctionnement dans nos territoires. Il n'y a pas de difficultés à échanger et cela fait plaisir d'être aux premières loges pour les futurs projets, notamment la déchetterie de Méru.



PREMIER CONSEIL SYNDICAL
ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT
ET DES MEMBRES DU BUREAU
À LA SALLE ANDRÉ POMMERY DE
CLERMONT LE 10 SEPTEMBRE 2020

PRÉPARER LA SUITE

Préparer le renouvellement de la Délégation de Service Public pour le centre emblématique de Villers-Saint-Paul.

Proposer un projet ambitieux pour le territoire en matière de valorisation énergétique. Poursuivre l'harmonisation des déchetteries, avancer sur la future déchetterie innovante de Méru, optimiser la conception de nouveaux quais de transfert pour compléter le maillage ferroviaire, mener des études pour les réseaux de chaleur et les biodéchets. Sans oublier de voir toujours plus loin, en travaillant encore à la conception sur pied d'un modèle d'économie circulaire. En 2020, malgré le contexte, le SMDO a mobilisé son énergie pour les projets essentiels à l'avenir du territoire.

L'EXTENSION
DES CONSIGNES
DE TRI,
UNE RÉUSSITE,
AVEC

30 %
DE TONNAGES
SUPPLÉMENTAIRES
SUR L'OUEST
DU TERRITOIRE

VILLERS-SAINT-PAUL : POSER LES PERSPECTIVES



LE CENTRE
DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE DE
VILLERS-SAINT-PAUL

Quel avenir pour le centre de Villers-Saint-Paul ? À l'occasion de la préparation du renouvellement de la Délégation de Service Public, le SMDO a pu projeter des perspectives ambitieuses pour le territoire, préparant ainsi la réponse aux défis qui se profilent.

Renouveler la Délégation de Service Public : une préparation minutieuse

En 2022, le contrat de DSP actuellement en cours sur le centre de Villers-Saint-Paul arrive à son terme, après quasiment 20 ans. En décembre 2020, les élus ont validé le lancement d'une nouvelle Délégation de Service Public. À travers ce renouvellement, il s'agissait de poser le projet d'ensemble, puisque le cahier des charges auquel vont répondre les candidats fixe tant des objectifs que des horizons. L'année 2020 a donc été mise à profit pour réaliser un état des lieux techniques des installations et pour envisager ce qu'il était possible de développer pour préparer l'avenir. Pour travailler à ces sujets, le SMDO a été accompagné d'un assistant à maître d'ouvrage (AMO), la société SAGE Engineering.

Désormais, le socle du cahier des charges est posé : il comprend des travaux à réaliser sur les deux lignes de traitement existantes ainsi que la construction d'une nouvelle voie ferrée.

Troisième ligne pour le traitement des déchets à Haut PCI et quai fluvial

Le cahier des charges ouvre par ailleurs deux possibilités, qui contribueront à dessiner le futur du site. La première concerne la création d'une troisième ligne de valorisation énergétique. À l'heure actuelle, les deux lignes ont la capacité théorique de traiter 172 500 tonnes d'OMr et en reçoivent environ 170 000. Mais d'autres déchets sont à valoriser : le Tout Venant Incinérable (TVI) en provenance des déchetteries, et les refus de tri. Ces déchets, à Haut Potentiel Calorifique, font baisser la cadence des deux lignes existantes. La construction d'une 3^e ligne dédiée aux déchets à Haut PCI, d'une capacité de 65 000 ou 80 000 tonnes, permettrait de régler cette situation et, en outre, d'accueillir l'ensemble des refus de tri et du TVI du territoire. Ceci aura également une incidence sur les coûts de traitement et la TGAP. Ces déchets issus des déchetteries, composés des encombrants ou des refus de tri du centre de tri, actuellement enfouis seraient valorisés en énergie localement.

Une seconde option porte sur la construction d'un port fluvial. Une telle infrastructure aurait le grand avantage de réduire la part du transport routier dans l'acheminement des OMr, elle pourrait également être utilisée pour évacuer les balles de matières recyclables issues du centre de tri, ou encore pour évacuer les mâchefers. Pour l'instant, cette option nécessite des études approfondies afin d'assurer sa faisabilité économique.

Valoriser toujours plus, au bénéfice des habitants

Derrière l'option d'une troisième ligne destinée aux déchets Haut PCI, c'est une vision ambitieuse qui se profile. Cette 3^e ligne permettrait d'une part, de traiter l'intégralité des déchets mais également de valoriser davantage. À l'heure actuelle, une partie de la vapeur émise par le CVE est transformée en chaleur renvoyée au réseau de chauffage urbain de la ville de Nogent-sur-Oise. À terme, il est envisagé de raccorder d'autres réseaux de chaleur urbains — Montataire, Creil, Villers-Saint-Paul. L'avantage : cette source d'énergie est fixée à un prix extrêmement compétitif, ce qui est favorable économiquement pour les habitants. La mise en place de cette 3^e ligne contribuerait ainsi à un modèle alliant technicité, économie circulaire et protection de l'environnement, avec une forte dimension sociale.

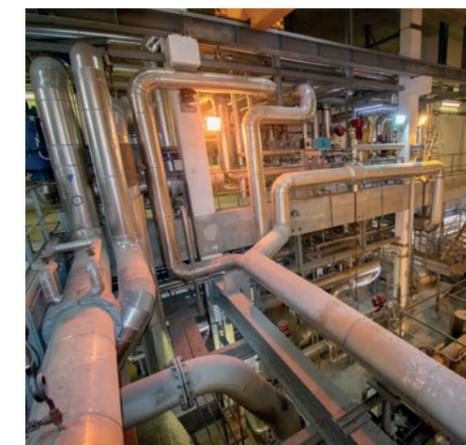


Le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour le centre de valorisation énergétique représente un enjeu important pour le SMDO, mais aussi pour notre Agglomération Creilloise : Villers-Saint-Paul, commune d'accueil de l'installation depuis près de 20 ans, et les communes riveraines telles que Creil, Nogent-sur-Oise et Montataire. Utiliser nos déchets comme ressource énergétique est primordial.

Avec le nouveau contrat d'une durée de 20 ans, nous dessinons l'avenir de notre territoire en matière d'économie circulaire pour continuer à fournir de la chaleur sur les réseaux de chaleur urbains à un prix compétitif, point sensible pour le budget de nos familles.

Cette étape, c'est anticiper la construction de la transition énergétique, en tenant compte des évolutions technologiques, du respect de l'environnement sans oublier l'aspect social et les paramètres économiques.

ALEXANDRE OUIZILLE,
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DU SMDO,
1^{ER} ADJOINT AU MAIRE DE VILLERS-SAINT-PAUL



INTERVIEW

MAÎTRE XAVIER MATHARAN,
Associé fondateur,
Parme Avocats.

La manière dont le SMDO répond aux enjeux actuels est, à mes yeux, exemplaire, d'autant que le syndicat travaille dans une dynamique de discussion avec les élus du territoire, veillant ainsi à l'acceptabilité de ses projets. Le renouvellement de la DSP pour le centre de Villers-Saint-Paul a été l'occasion pour le SMDO d'intégrer ses réponses aux grands défis actuels. Pleinement conscient que le principal enjeu est d'acter la participation de la gestion des déchets à la transition énergétique, le syndicat a posé des lignes directrices fortes : maximiser la production énergétique par la création d'une ligne à Haut PCI, développer la valorisation des déchets via l'alimentation des réseaux de chaleur, aller vers les modes de transport vertueux et responsables que sont les voies ferroviaire ou fluviale. À travers ces orientations, la dimension technologique est véritablement mise à l'épreuve et la consultation est d'ailleurs la première de cet ordre, en France. Face à ce challenge, les industriels font preuve d'une réelle appétence. Cela permet au SMDO de relever un autre défi, économique cette fois, puisqu'il favorise la concurrence et évite ainsi une augmentation excessive des coûts. Cette approche, à la fois globale et novatrice, me semble former un modèle très inspirant.

PROJETS DE FOND : LA CONTINUITÉ EST LÀ

L'ambition du SMDO est intacte : travailler à la mise en place d'une économie circulaire sur le territoire, favoriser le développement des réseaux de chaleur urbains auprès des collectivités et des entreprises, tout en avançant sur le projet de la future déchetterie de Méru.

Déchetteries : l'harmonisation s'achève, le projet de Méru avance

Si le contexte sanitaire de l'année a bien évidemment impacté les calendriers de travaux sur les déchetteries du territoire, ces derniers ont toutefois pu être menés à bien au terme de 2020. Ainsi, la démarche d'harmonisation démarrée en 2019 s'est poursuivie avec l'installation de 24 nouveaux totems : toutes les informations relatives aux horaires, au fonctionnement et aux déchets acceptés sont désormais homogènes et aux couleurs du SMDO. Les collecteurs d'huile des déchetteries de Compiègne Mercières, Villers-Saint-Paul, Lassigny et d'Estrées-Saint-Denis ont été remplacés, tandis que de nouveaux conteneurs dédiés au stockage des déchets diffus spécifiques (DDS) ont été installés dans les déchetteries de Neuilly-en-Thelle, Villers-Saint-Sépulcre, Sérifontaine, Saint-Germer-de-Fly, Lachapelle-aux-Pots et Lassigny.

Le projet phare, la déchetterie à plat de Méru, a connu un retard lié à la pandémie, bien sûr, mais aussi à la nécessité de trouver une solution face à la pollution des sols repérée sur une partie du site. Une fois l'alternative identifiée, les élus ont validé les études et le dossier de demande de permis de construire a pu être déposé en Préfecture, le 9 février 2021. Avec la construction de cette nouvelle déchetterie, dont la technologie et les capacités augmenteront fortement les volumes traités, les pratiques seront simplifiées. Par exemple, le stationnement devant les alvéoles accueillera facilement des véhicules avec remorques et les voies de circulation – organisée en un seul sens – seront bien séparées des zones de dépôts comme des engins d'exploitation.

La future déchetterie de Méru, en quelques chiffres

UN SITE DE
+ DE **8 000 m²**

12 ALVÉOLES DE
60 m²
CHACUNE POUR LES DÉPÔTS DE DÉCHETS VERTS,
DE GRAVATS, D'ENCOMBRANTS ET DES ÉLÉMENTS
D'AMEUBLEMENT

UNE VASTE ZONE DE « DRIVE » POUR
5 grandtypes
DE COLLECTES



TRANSPORT FERROVIAIRE : UN FUTUR QUAI À VILLERS-SAINT-SÉPULCRE

En 2020, le SMDO a travaillé sur l'optimisation technique et financière du projet de nouveau quai de transfert. Un redimensionnement a pu être effectué, puisque les volumes initialement envisagés – 75 000 tonnes/an de collecte sélective et d'OMr – sont revus à la baisse. En effet, la perspective de deux quais supplémentaires, actuellement à l'étude (l'un en Oise Picarde ou sur le Plateau Picard, l'autre sur les Sablons), ramène l'estimation des tonnages accueillis par le futur quai de Villers-Saint-Sépulcre à 63 000. L'année 2020 aura également permis de finaliser le projet de raccordement au réseau ferré national et de mener les échanges nécessaires avec SNCF Réseau.

LE QUAI DE TRANSFERT
FERROVIAIRE
D'ESTRÉES-SAINT-DENIS

Réseaux de chaleur, biodéchets : deux études structurantes pour la suite

En 2020, le SMDO a pu avancer sur deux sujets d'importance. D'une part, dans le cadre de l'établissement de son Schéma Directeur de développement des Réseaux Urbains, le syndicat a pris l'initiative d'interroger les entreprises du secteur. Quels pourraient être leur besoin et leur intérêt d'un raccordement à la chaleur produite par le CVE ? Quelle possibilité, concrète, d'un tel raccordement ? Un travail mené aujourd'hui auprès d'Arcelor Mittal, d'Inéris, de Legrand, notamment, en lien avec l'ADEME.

Une autre étude a pu être réalisée en 2020, qui portait spécifiquement sur le gisement des biodéchets venant des particuliers, aujourd'hui compris dans les OMr. L'objectif : identifier s'il est pertinent d'organiser une collecte sélective pour les traiter autrement que par valorisation énergétique. Les résultats ont montré que les gisements sont très faibles dans l'ensemble des communes adhérentes et, en l'absence d'usine de méthanisation équipée d'un hygiénisateur, le changement s'avère peu évident.



LE CENTRE
DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

INTERVIEW

AGNÈS JACQUES,
Directrice régionale déléguée de
la Direction régionale Hauts-de-France,
ADEME.

Le SMDO a toujours construit des projets innovants et structurants pour son territoire. L'utilisation de longue date de la voie ferrée pour le transport des déchets en est un bon exemple. Nous sommes partenaires du SMDO depuis longtemps et l'avons notamment accompagné dans le projet de centre de tri, très innovant, qui a permis d'accélérer le passage à l'extension des consignes de tri. Le nouveau projet de réseau de chaleur s'inscrit dans la droite ligne de ces projets d'envergure menés avec les acteurs de son territoire. Le SMDO propose là une nouvelle approche de l'enjeu énergétique car il aborde toutes ses dimensions : production, distribution, consommation. Grâce à la récupération de l'énergie produite localement et à sa valorisation, la dépendance du territoire aux énergies fossiles va être réduite. La démarche du SMDO est aussi de rapprocher cette nouvelle offre avec la demande. C'est la raison de notre travail en commun autour de l'élaboration du Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur. C'est très structurant pour l'Oise puisqu'on va recenser les besoins, les réseaux existants, voir quels sont ceux à relier, à créer. Derrière, ce sont tout de suite des habitants, des établissements accueillant du public, des entreprises, qui vont en bénéficier. Le SMDO est donc un acteur majeur de la transition énergétique, au sens véritable du terme puisque son projet répond à tous les défis : réduction de l'impact environnemental, protection des ressources, impact économique et social positif localement.

LA POURSUITE DES AMBITIONS VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Engagé dans de nombreuses expérimentations, le SMDO continue à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives avec toujours le même objectif : renforcer la sensibilisation à la prévention des déchets des habitants et permettre toujours plus de tri, en utilisant les forces locales.

Sensibiliser et accompagner les habitants sur les gestes de tri

Vidéos, plateforme en ligne, animations de terrain : le SMDO multiplie les implications auprès des habitants afin de poursuivre la sensibilisation de ce premier maillon de la chaîne du tri. Depuis 2007, en moyenne une animation par semaine est organisée sur le territoire, lors d'événements, au sein de manifestations locales (brocantes, journée de l'environnement, événements sportifs, culturels...), d'entreprises et également avec les associations locales et les bailleurs. Le SMDO intervient toujours en soutien aux actions menées par les communautés de communes, très engagées pour encourager les habitants de leurs territoires. Trois chargés d'animation épaulés par une quarantaine de vacataires formés interviennent. En 2020, dans le contexte de la Covid-19, la communication s'est davantage tournée vers les réseaux sociaux. De nombreuses vidéos ont pu être réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux et le site Internet, mais aussi via les médias des collectivités adhérentes au SMDO.



L'extension des consignes de tri à l'Ouest : une première année réussie

Mise en place entre mars et décembre 2019, l'extension des consignes de tri dans l'ouest du territoire a connu sa première année pleine en 2020. Une opération résolument positive, avec de belles performances notées par les agents, qui ont constaté une hausse de 30 % des tonnages de la collecte sélective. La campagne de communication, composée notamment d'un grand nombre de réunions d'information dans toutes les communes, a prouvé son efficacité.

Cette étape a également été l'occasion de simplifier le geste de tri et d'homogénéiser la collecte, avec un bac unique jaune réservé aux emballages et aux papiers pour les 255 000 habitants de la zone concernée. La campagne de communication a également permis de redynamiser le geste de tri. Des mémos tris ont été distribués à l'ensemble des habitants. Nouveau souffle et nouveaux trieurs : avec, en l'espace d'un an seulement, un niveau de tri à l'ouest quasiment identique à celui de l'est, où l'extension date de 2012.



INTERVIEW

OLIVIER DE BEULE,
Maire de Gannes (Communauté de Communes du Plateau Picard),
Président de la Commission collecte sélective et centre de tri.

Le centre de tri du SMDO est devenu l'un des plus beaux outils de France au niveau du tri des déchets. Les résultats de l'extension des consignes de tri dans l'ouest du territoire sont plutôt excellents. Nous pouvons encore faire des progrès, mais c'est très encourageant de voir la rapidité avec laquelle elles ont été adoptées, y compris en apport volontaire, comme sur ma commune.

Le geste est désormais plus simple à l'échelle du syndicat : tous les emballages vont au tri, on ne se pose plus la question. Normalement, le volume de notre poubelle de déchets ménagers devrait fondre. Nous allons continuer à faire passer ce message. Avec l'important turn-over des familles, il faut informer en permanence. C'est un combat de longue haleine : convaincre et reconvaincre sans arrêt.

L'expertise du SMDO nous offre la possibilité de nous appuyer sur des outils et des messages de communication déjà éprouvés. Le grand centre de tri et son parcours pédagogique permettent d'expliquer clairement le geste de tri, en l'associant à l'outil industriel : cela devient très simple et très ludique. L'enjeu demeure d'essayer de générer le moins de déchets possible. Et de faire comprendre qu'aujourd'hui, nos produits d'emballage ne sont plus des déchets, mais de la matière première, grâce à l'économie circulaire.

Inventer toujours de nouvelles solutions

Ici aussi, on trie !

+ DE TRI + DE RECYCLAGE

CITEO SMDO
 Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise gère le transport, la valorisation et le tri des déchets ménagers collectés par :

UN ACCOMPAGNEMENT AU BUREAU ET EN CLASSE POUR DEVELOPPER LE TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

« ICI AUSSI, ON TRIE » : Dans le cadre d'un appel à projets lancé par CITEO, le SMDO a mené une action pilote de récupération du papier blanc dans les établissements scolaires, les administrations et les petites entreprises du territoire. L'opportunité de réfléchir à la mise en place d'une procédure de pré-collecte des papiers chez ces gros producteurs. Après une phase de test en 2019 auprès d'une vingtaine de structures, le dispositif a été déployé en 2020, avec un contenant en carton pour la collecte et des outils de communication et de sensibilisation en ligne. Un référent dans chaque structure sensibilise les équipes.

TRI + : Impliqué pour une amélioration constante des performances de tri, le SMDO réfléchit depuis 2020 à la mise en place d'automates de collecte, à déployer notamment dans les quartiers sensibles, dans le cadre du programme Tri +. En effet, dans ces quartiers, la part de déchets qui auraient pu être triés, placés dans les ordures ménagères, représente le double de la moyenne du territoire. Aussi, le SMDO et ses élus veulent mener des actions ciblées sur ces territoires, combinant des campagnes de sensibilisation et un système de gratification. L'apport volontaire de son tri permettrait à l'habitant d'obtenir des contreparties tournées vers le milieu associatif et culturel local : places de théâtres, de centre aéré ou de piscine, par exemple.

TCHAO MÉGOT, PROJET INNOVANT ACCOMPAGNÉ PAR LE SMDO

Depuis 2019, le SMDO suit l'aventure de ce projet entrepreneurial novateur : récupérer les mégots de cigarette, les traiter de manière respectueuse de l'environnement puis les transformer en isolant ou en garniture pour produits textiles. L'ingénieur à l'origine du projet a pu rencontrer plusieurs experts du SMDO qui l'ont accompagné et l'ont fait connaître des élus. L'image reconnue du Syndicat lui permet de promouvoir des actions liées au tri ou à l'économie circulaire. Depuis septembre 2020, le SMDO propose aux organisateurs d'événements importants en nombre de participants (≥ à 5 000) de disposer de collecteurs de mégots et de cendriers de poche afin de limiter le nombre de mégots jetés dans la nature et de promouvoir le recyclage local des mégots de cigarettes.

Plus d'infos : <https://tchaomegot.com/>



LE QUAI DE TRANSFERT ROUTE-RAIL DE COMPIÈGNE

SYNDICAT MIXTE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE (SMDO)
PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE

CS 30316

60203 COMPIÈGNE CEDEX

www.smdoise.fr

Crédits photos : Syndicat Mixte du Département de l'Oise

Rédaction - Conception - Réalisation : stratéact'

Juillet 2021